Editorial

FAYENCE
TERRITOIRE DU VAR
Villages perchés • Tourisme vert

Mes chers concitoyens du Pays de Fayence,

L'incertitude n'a jamais été aussi forte sur le rôle qui pourra à l'avenir être celui de la collectivité départementale.
La tourmente que nous traversons est multiforme : crise financière interminable, mais aussi crise morale profonde avec une forte dégradation de l'image des hommes publics et de l'action publique. Inutile d'énumérer ici le cortège des scandales en cours, qui concernent toutes les familles de pensée. Ce contexte détestable renforce évidemment la confusion. Pour le Conseil Général, elle s'exerce à tous les niveaux.

En matière de marges de manoeuvre, la situation du Conseil Général ne cesse de se compliquer. Toujours moins de recettes (et notamment de fiscalité indirecte liée à l'immobilier), toujours plus de dépenses sociales et de charges nouvelles. Conséquence mécanique : moins de subventions. Il suffit de parcourir la page que je consacre aux subventions à chaque édition de ce bulletin pour en prendre la mesure, même si cette année 45 millions d'euros seront distribués au titre de l'aide aux communes.

Les pouvoirs publics de notre pays connaissent parfaitement la situation, souvent très difficile, des collectivités départementales. Ce que l'on appelle l'acte 3 de la décentralisation, qui déterminera le rôle et les compétences de chaque échelon de collectivités, devra en ternir compte. On peut redouter que la question ne soit traitée en enlevant aux départements l'essentiel de leurs marges de manoeuvre, en les soumettant à des régions omnipotentes, et en les réduisant à des guichets d'aide sociale.

Pourtant nos concitoyens demeurent très attachés à l'échelon départemental. Il suffit de lire les sondages consacrés à cette question pour s'en convaincre, et de remarquer que, là où l'on propose de fondre les départements dans leur Région, comme en Alsace il y a quelques jours, la réponse est négative. Comment accueilliront-ils le projet assez burlesque de nouveau mode de scrutin (le binôme paritaire) qui risque de dépecer les cartes départementales ?

Si la Conseil Général a moins d'argent, il a toujours des idées. Ce qu'il apporte moins en subventions, il tente de l'apporter en ingénierie. C'est le sens, en général, de la création de la société publique locale ID 83 qui intervient dans les communes : et, plus spécialement chez nous, par l'implication du département dans des projets comme le plan paysage, le schéma numérique, et le projet de télétravail. J'y reviens dans les pages qui suivent.

François CAVALLIER